



# Alerte Météo

## VENTS VIOLENTS

Date de diffusion : 01/11/2023 à 16h30

### Qualification du phénomène

Tempête "CIARAN" en approche : vents violents, fortes pluies et fortes vagues sur le nord-ouest du pays à partir de mercredi soir. Les rafales de vent les plus violentes sont attendues entre le nord de la Bretagne et le Cotentin.

publiée le 1 novembre 2023 à 16h07 (heure métropole)  
valable le 2 novembre 2023 de 00h00 à minuit (heure métropole)

### Situation actuelle – Journée du Mercredi 01/11/2023

Faits nouveaux : passage en vigilance orange vent pour l'Oise, la Somme et le Nord-Pas-de-Calais.

Situation générale : La dépression "CIARAN" se situe encore loin dans le centre de l'Atlantique, évoluant rapidement en tempête à mesure qu'elle se déplace vers l'est.

Elle aborde la région dans la nuit de mercredi à jeudi.

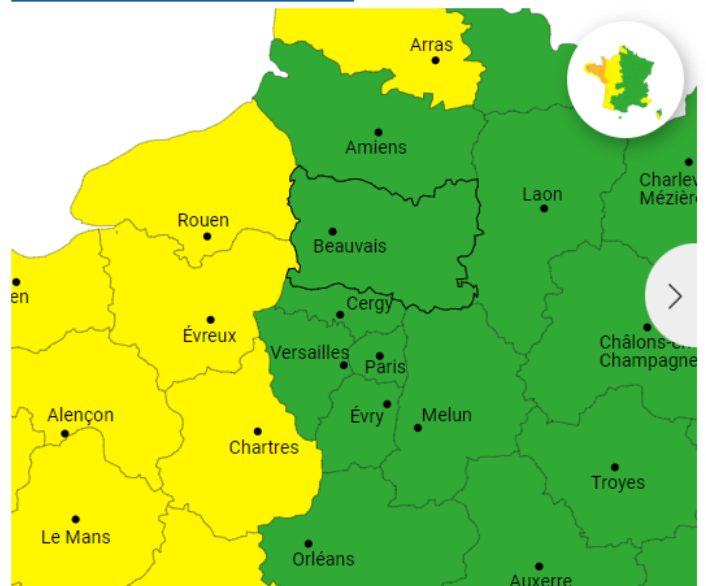


### Vigilance météorologique et crues Oise (60)

publiée le 1 novembre 2023 à 16h07 (heure métropole)  
valable jusqu'au 2 novembre 2023 à 00h00 (heure métropole)

Aujourd'hui

Demain



LÉGENDE



# Évolution prévue – Journée du Jeudi 02/11/2023

## Situation actuelle

Faits nouveaux : passage en vigilance orange vent pour l'Oise, la Somme et le Nord-Pas-de-Calais.

Situation générale : La dépression "CIARAN" se situe encore loin dans le centre de l'Atlantique, évoluant rapidement en tempête à mesure qu'elle se déplace vers l'est.

Elle aborde la région dans la nuit de mercredi à jeudi.

## Prévisibilité et incertitudes

Au passage de la tempête "CIARAN", l'Aisne semble être un peu plus en marge des valeurs de vent les plus fortes attendues sur les Hauts-de-France.

Au plus fort de l'évènement, les rafales devraient atteindre de l'ordre de 80 à 100 km/h. Selon l'évolution des prévisions, il n'est pas exclu d'envisager un passage en orange vent pour ce département.

Il faudra également surveiller les forts cumuls attendus sur la façade ouest de la région à partir du moment où le régime d'averses se met en place (en fin de nuit de mercredi à jeudi).

En effet les ondées devraient être fréquentes et d'intensité modérée, en se maintenant en plus les jours suivant.

Les cumuls pourraient rapidement devenir importants. Pour le moment seul le Pas-de-Calais est placé en vigilance jaune pluie-inondations mais cela pourra être réactualisé si besoin. Une attention particulière s'impose.

## Évolution prévue

La tempête "CIARAN" se déplace rapidement de l'Atlantique vers la Bretagne qu'elle atteint en fin d'après-midi de ce mercredi.

Notre région est touchée plus tardivement, à partir du milieu de nuit prochaine.

Les premières pluies associées abordent les départements de l'ouest avant et se généraliser, balayant le territoire et s'évacuant rapidement, bien avant le lever du jour. Elles s'accompagnent d'un net renforcement du vent qui devient vite tempétueux et surtout qui se maintient ensuite jusque dans l'après-midi de jeudi.

De plus, une traîne active se met en place tout de suite à l'arrière du front pluvieux. Les averses sont alors possibles partout mais encore plus sur une large bande côtière allant de la baie de Somme au contreforts des Flandres, avec des cumuls qui deviennent vite importants.

Au niveau des valeurs de rafales prévues au plus fort de l'évènement :

- 80 à 100 km/h dans l'Aisne.

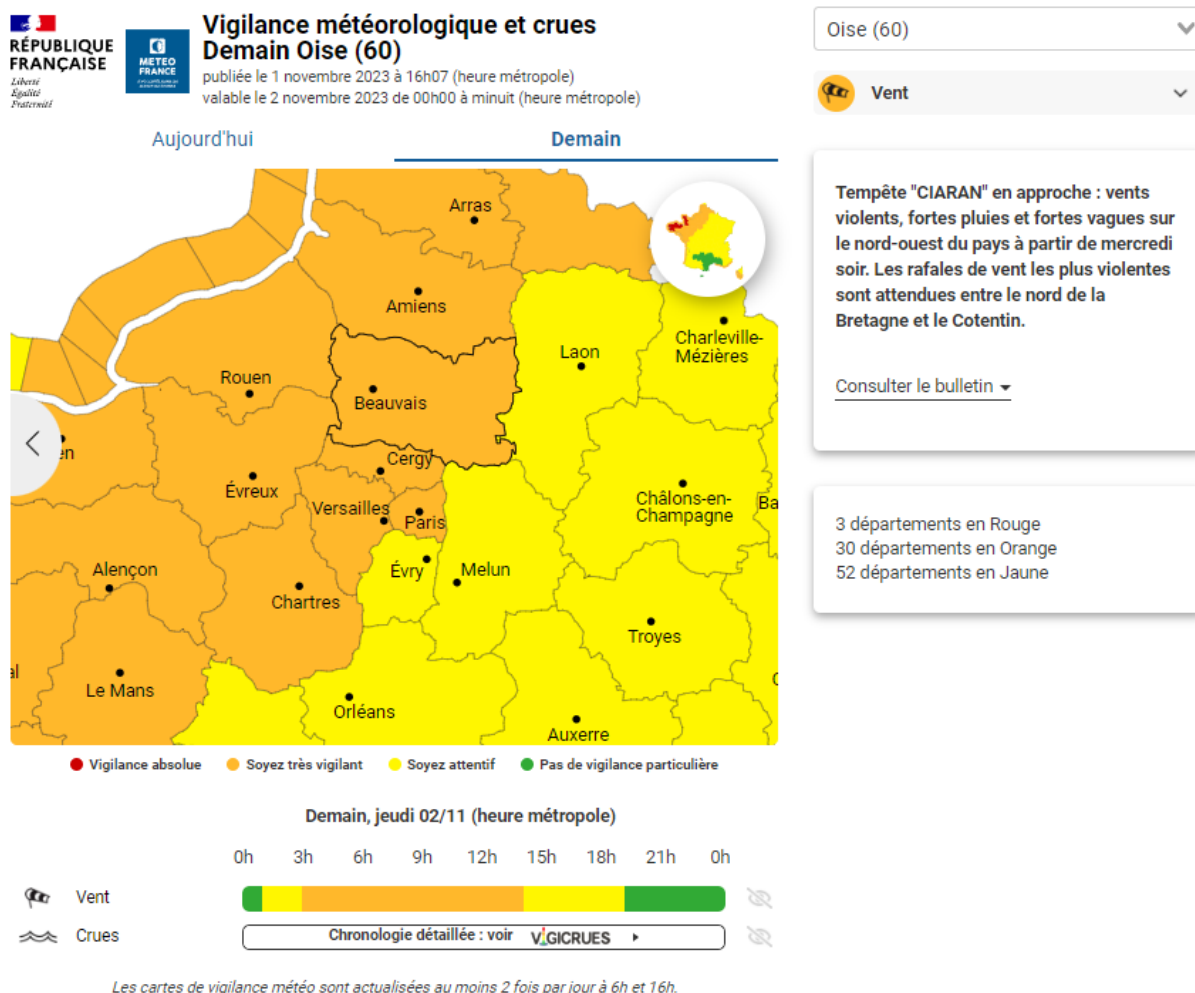
- 90 à 110 km/h dans l'Oise et sur la moitié est du Nord

- 100 à 120 km/h sur la moitié ouest du Nord et dans l'intérieur du Pas-de-Calais, mais également en Baie de Somme.

- Vers le côtier du Pas-de-Calais, les rafales peuvent atteindre 110 à 130 km/h, et plus ponctuellement 140 km/h au niveau des caps exposés.

Le vent faiblit par la suite lentement dans le courant de l'après-midi de jeudi, d'abord dans l'intérieur, et plus tardivement au niveau du côtier du Pas-de-Calais où il persiste plus longtemps.

Compte tenu des arbres encore partiellement en feuilles et les sols saturés en eaux suite aux précipitations de la semaine passée, ces éléments constituent des facteurs aggravants. Le risque de déracinement des arbres est accru.










**Prochaine mise à jour : Jeudi 02 Novembre 2023 à 07h00**



# Comment se protéger ?

## En cas de vigilance orange

### Conséquences possibles







-  Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
-  Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
-  Des branches d'arbre risquent de se rompre.
-  Les véhicules peuvent être déportés.
-  La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
-  Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.
-  Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.



# Comment se protéger ?

## En cas de vigilance orange

### Conseils de comportement

-  Je protège ma maison et les biens exposés au vent
-  Je me tiens informé auprès des autorités
-  Je limite mes déplacements
-  Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets
-  Je n'interviens pas sur les toits
-  J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison



**Limitez  
vos déplacements  
et mettez-vous à l'abri**



**Ne vous promenez pas  
sur le littoral ou en forêt**



**Arrêtez toute activité  
en plein air**



**Rangez ou fixez les objets  
sensibles aux effets  
du vent ou susceptibles  
d'être endommagés**



**En ville, soyez vigilants  
aux chutes possibles  
d'objets divers**



**Placez les groupes  
électrogènes à l'extérieur  
de la maison**



**Ne prenez pas la mer,  
ne vous mettez pas à l'eau  
et stoppez toute activité  
nautique**



**N'intervenez pas sur  
les toitures et ne touchez  
en aucun cas aux fils  
électriques tombés au sol**



- **INFORMEZ-VOUS** auprès des autorités et de Météo France
- **SUIVEZ** les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- **RESPECTEZ** les consignes données par les autorités

